



25 rue de Cagouillet - 16100 COGNAC
Tél. : 05 45 36 59 88 - Fax : 05 45 36 59 89
Email : contact@sgvcognac.fr - Web : www.sgvcognac.fr



COMMENT GAGNER EN QUALITE ET EN AUTONOMIE DES LA RECOLTE 2011 ?

- Formations ouvertes à tous les viticulteurs -

Cognac, le 1^{er} septembre 2011

Cher(e) Viticulteur(rice),

L'évolution de la réglementation Cognac - instauration de la réserve climatique puis de la réserve de gestion - vous offre la possibilité d'améliorer votre revenu en valorisant vos produits par une gestion différente de votre entreprise. Dans ce contexte, le S.G.V. Cognac et le CIDS vous proposent de participer à l'une des formations organisées à Pons et Segonzac.

Ces formations s'adressent à ceux qui se posent des questions sur la réserve de gestion et notamment sur l'opportunité de stocker chez eux, aux Bouilleurs de cru, à ceux qui viennent de monter un nouvel alambic et bien sûr à tous ceux qui ont des contrats en eaux-de-vie rassises avec le négoce.

Le but de ces formations est double : vous faire gagner du temps sur l'exploitation en étant plus réactif dans le remplissage des documents et vous aider dans la valorisation de vos produits. Au programme :

- Appréhender les obligations déclaratives dans le nouveau contexte réglementaire (3h30) ;
- Renforcer l'approche qualitative et le pilotage de ses productions en fonction du cahier des charges de son/ses acheteurs (3h30) ;
- Savoir appréhender les différents aspects d'une stratégie de vieillissement des eaux-de-vie pour, in fine, valoriser son produit et en obtenir un meilleur prix (7h00).

Attention, le nombre de places étant limité, **inscrivez-vous avant le 30 septembre** à l'une des deux formations qui se tient :

**Les 13 et 14 octobre 2011 à Pons,
ou les 17 et 18 octobre 2011 à Segonzac.**

Nous attirons votre attention sur le fait que ces journées peuvent faire l'objet d'une prise en charge par VIVEA, fonds de formation. Pour toute information et inscription, nous vous invitons à vous rapprocher de Quitterie FOURQUET du CIDS par mail à q.fourquet@centre-spirits.org ou par téléphone au 05 45 83 63 30 ou au 06 62 35 01 30.

Bien cordialement,

Les organisateurs.



25 rue de Cagouillet - 16100 COGNAC
Tél. : 05 45 36 59 88 - Fax : 05 45 36 59 69
Email : contact@sgvcognac.fr - Web : www.sgvcognac.fr



PROGRAMME DES FORMATIONS

Vos intervenants :

Marlène TISSEIRE – Directrice S.G.V. Cognac

Pierre SZERSNOVICZ – Consultant, précédemment Directeur Qualité des eaux-de-vie pour Courvoisier

MODULE 1

Introduction

Les changements réglementaires

Le positionnement des produits dans la réglementation française et européenne

- 1) Cahiers des charges, habilitation et revendication
- 2) Vie de l'exploitation et AOC

Les obligations spécifiques aux producteurs d'eaux-de-vie : enregistrement ICPE

Point sur les cas des participants

Fonctionnement et sanctions

Réserves climatique et de gestion, départ à la retraite et changement de société

MODULE 2

Contrôle des fermentations

Stockage et conservation des vins

Conduite de la distillation

Dégustation d'eaux-de-vie pour identifier les principaux défauts de fermentation, conservation, distillation

MODULE 3

Sélection des eaux de vie en vue du stockage à domicile

Stratégie de vieillissement

Analyse et interprétation d'un cahier des charges d'un chai "Bouilleur de cru"

Piloter de façon professionnelle les étapes d'élaboration

Étape finale de l'échantillonnage